

INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE

ABBAYE DE FLONE

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



Secrétariat : 085/ 31 04 13

Direction: 085/ 31 04 04

Général: 085/ 31 13 34

Mail : direction@flonefondamental.be

Site : www.flonefondamental.be

Adresse : CHAUSSEE ROMAINE, 2

4540 FLÔNE (AMAY)

Projet d'établissement

Notre devise

« Gaudere et bene facere »
(Se réjouir et bien faire)

La pastorale

L'école favorisera les connaissances religieuses en véhiculant la parole du Christ. L'enseignant invitera les élèves à découvrir et s'approprier les valeurs chrétiennes. L'école marquera tous les temps forts de l'année liturgique en organisant des célébrations, messes, animations (suivant les aspirations et les degrés) avec les élèves. Chaque fois que l'occasion se présentera, elle accueillera des personnes qui témoigneront de leur foi.

Régulièrement, l'école mobilisera les enfants en participant à des opérations d'aide humanitaires leur permettant ainsi de mettre en pratique le message du Christ dans une action concrète.

Ecole et famille

Nous mettrons tout en œuvre, pour valoriser la spécificité de notre école, en encourageant à vivre les valeurs universelles telles que :

- ⇒ La reconnaissance des richesses de chacun
- ⇒ La tolérance
- ⇒ Le pardon
- ⇒ Le respect
- ⇒ Le partage

Différenciation

Tout en tenant compte du rythme de chacun (→ emmener le plus loin possible les élèves en difficulté tout en permettant aux plus forts de continuer de progresser), chaque enseignant mettra tout en œuvre pour permettre à chaque enfant de progresser le plus loin possible dans ses apprentissages.

Pour ce faire, il mettra à sa disposition, suivant les degrés et les situations, une série d'outils tels que :

- ⇒ le travail en groupes de besoins
- ⇒ le travail en classes verticales (dans les classes maternelles)

- ⇒ l'auto évaluation
- ⇒ l'évaluation formative
- ⇒ le travail en ateliers
- ⇒ la remédiation (individuelle ou collective)
- ⇒ le dépassement
- ⇒ la pratique du « tutorat » entre élèves.

Dans certaines situations, les difficultés rencontrées par un enfant nécessitent une approche pluridisciplinaire.

Dans ces cas particuliers, des réunions régulières seront organisées.

Celles-ci rassembleront les acteurs qui entourent l'enfant (parents, enseignant(s), logos, psychologues, CPMS, PSE...).

Il est évident qu'un enseignant doit signaler un enfant présentant des troubles d'apprentissage, mais il risque de ne pas être entendu par les parents qui refusent la confirmation de ce qu'ils redoutent.

Enseigner est un métier singulier et difficile. Si rien n'est dit quant aux difficultés de l'enfant, l'enseignant est en faillite par rapport à sa mission ; s'il en dit trop, il risque de blesser les parents, qui iront chercher des réponses ailleurs.

La suggestion de réunions pluridisciplinaires et communes entre enseignants, spécialistes et parents me paraît essentielle.

Dès le début de la scolarité, ouvrons l'école aux parents, partageons les anxiétés et les difficultés sans nous bloquer sur une position pédagogique, psychologique ou parentale.

Les enseignants doivent rencontrer individuellement les parents et être soutenus à leur tour, s'ils le demandent, dans la rencontre avec les familles.

Marcel Rufo (« Tu réussiras comme moi »).

Continuité

L'équipe éducative mettra tout en œuvre pour assurer une continuité dans les apprentissages de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} année primaire.

Pédagogiquement, celle-ci sera orchestrée et entretenue par le biais :

- ⇒ des concertations en cycles
- ⇒ des concertations inter-cycles mensuelles
- ⇒ de la formation continuée

Elle sera aussi exploitée à l'occasion de la mise sur pied et la réalisation de projets communs aux différents cycles (spectacle Fancy-fair, activités sportives, animations religieuses, sorties...).

Interdisciplinarité

Afin de donner un maximum de sens aux apprentissages, le plus souvent possible, les compétences seront abordées et travaillées à travers l'interdisciplinarité, qui, dans ce cas, sera le lien concret entre les différentes disciplines que sont la langue maternelle, les mathématiques, la seconde langue, l'éveil scientifique, géographique, historique, artistique, ainsi que l'éducation physique.

L'environnement

Tous, **parents et enseignants**, nous avons le devoir de sensibiliser les enfants au respect de la nature et de l'environnement.

C'est la qualité de vie de nos descendants et le devenir tout entier de la planète qui en dépendent!

Tout en sachant que l'éducation de base et les premiers réflexes de respect sont d'abord le fruit de l'éducation parentale, nous insisterons plus que jamais sur le respect du sens civique et de la propreté de notre environnement (propreté de la cour, des locaux, du matériel personnel...).

Nous comptons aussi sensibiliser les enfants à l'importance :

⇒ Du tri des déchets (en organisant celui-ci au sein de l'école).

⇒ D'une nourriture saine (en proposant 1 journée du fruit le mercredi)

Ouverture au monde

Ponctuellement, nous permettrons aux enfants de découvrir l'outil informatique et de se familiariser avec celui-ci de manière constructive, en mettant en valeur sa richesse et son efficacité, mais aussi en mettant en garde contre ses dangers et ses dérives. Ponctuellement, dans le cadre d'organisations ou de projets particuliers, l'ouverture au monde se concrétisera aussi, à travers la découverte et l'initiation à des disciplines variées (activités artistiques telles que la musique, le chant, le cinéma, le théâtre, la danse...).

Partenariat école famille

Un partenariat riche et constructif entre les parents et les enseignants, où chaque intervenant est reconnu et respecté, est une pierre importante à la construction de l'école de la réussite.

La complémentarité entre parents et enseignants, où chacun des acteurs a le même niveau d'exigence sur le plan pédagogique ou purement disciplinaire, est indispensable pour que l'enfant se sente écouté, compris, soutenu et donc en confiance.

Pour ce faire, la participation des parents à la vie de l'école est nécessaire et sera proposée chaque fois que ce sera possible.

Sur le plan purement pédagogique, ce partenariat sera entretenu par le biais des cinq réunions qui sont organisées tout au long de l'année scolaire et qui permettent aux parents de se tenir régulièrement au courant de l'évolution scolaire de leur enfant.

Le partenariat sera aussi entretenu par une collaboration active des parents dans le suivi journalier du travail de leur(s) enfant(s) (travail à domicile, journal de classe, farde d'éducation physique, bulletin, farde de communication).

L'important, c'est l'enfant au centre de toutes les attentions,
c'est « le regard pluriel » que nous posons sur lui ! »

Rigueur, discipline et civisme

En partenariat constructif avec les parents, l'équipe éducative mettra tout en œuvre pour entretenir et inculquer le goût :

- ⇒ de la discipline
- ⇒ de la rigueur
- ⇒ de l'esprit civique de chaque enfant

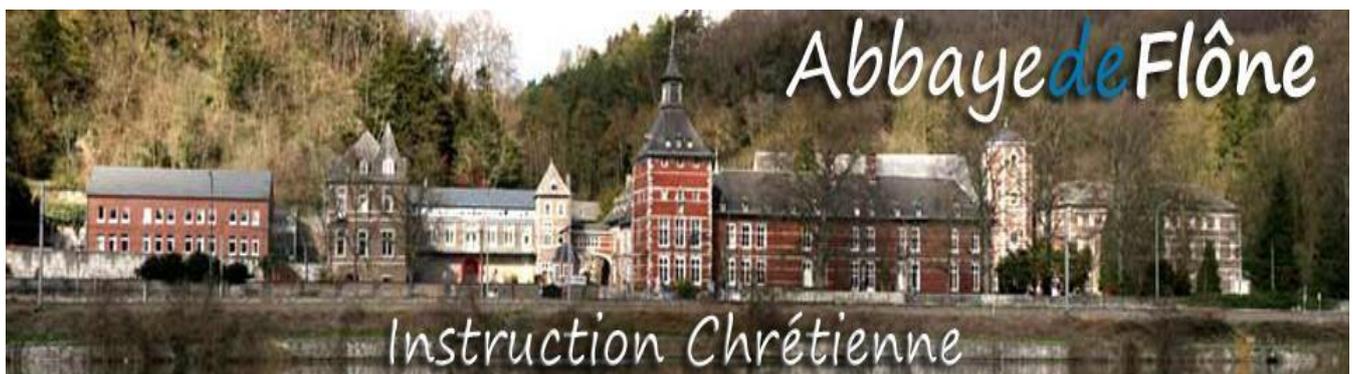
Collaboration fondamental-secondaire.

Cette collaboration est très importante pour assurer la continuité 2 $\frac{1}{2}$ - 14. Pour cela, des rencontres occasionnelles entre enseignants aideront les différents cycles à créer des passerelles.

Les enseignants de l'école primaire ont créé un journal de classe et initient les enfants à son utilisation afin d'aider ceux-ci à planifier leur travail dans le temps, ce qui les aidera à s'organiser lorsqu'ils seront en secondaire.

Depuis plusieurs années, une collaboration étroite et régulière est entretenue avec le secondaire.

Plusieurs projets communs sont vécus chaque année : la fancy-fair, la journée sportive, le jogging, la journée des portes ouvertes, les journées zéro déchet, ... etc.



PROJET EDUCATIF DE L'ECOLE

OBJECTIF GENERAL

Être plus en suivant, en apprenant, en vivant le modèle du Christ.

Apprendre à apprendre.

Apprendre à faire du nouveau.

Être capable de faire face aux réalités de la vie.

NOTRE ECOLE

Lieu d'accueil : « Laissez venir à moi les enfants, ne les empêchez pas ; car c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le Royaume de Dieu. »

C'est par un climat d'amour, d'accueil, de sécurité et de respect de l'enfant que nous l'aiderons à prendre sa place, à s'épanouir, à grandir dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

L'enfant est unique, accordons à tous une attention personnelle ; Dieu est dans l'autre.

Lieu d'éducation : A travers la proposition de l'enseignement du Christ, la communauté éducative veut faire connaître, aimer et vivre Jésus.

Notre école tend à développer la vie intérieure, le respect de l'autre, le sens de la responsabilité, de la coopération et de l'effort, mais aussi de l'autonomie.

Lieu d'enseignement : L'équipe éducative donne de solides bases d'instruction qui préparent les enfants à la vie en développant la créativité, le sens critique, l'esprit de recherche. En chaque élève, il y a des qualités qui peuvent être développées afin de les valoriser.

LE PLUS GRAND DON QUE L'ON PUISSE FAIRE AUX
AUTRES N'EST PAS DE COMMUNIQUER NOTRE RICHESSE
MAIS DE REVELER LA LEUR.

(Lavelle)

ORGANISATION

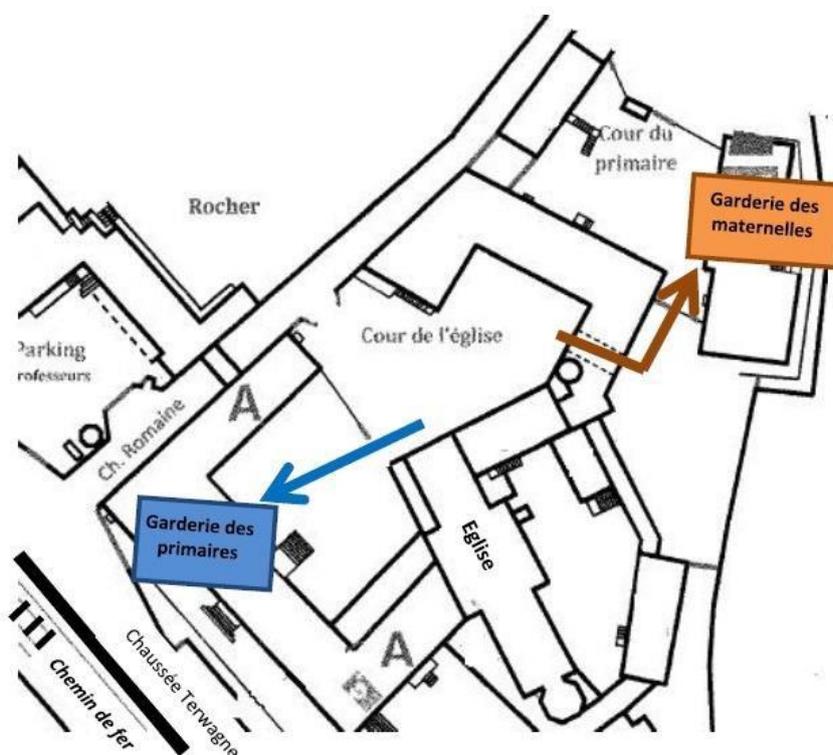
HORAIRE

TOUS LES JOURS : de 8h35 à 12h10 et de 13h25 à 15h05.

LE MERCREDI : de 8h35 à 12h10.

Arrivée des enfants :

-De 7h00 à 8h00 : Garderie (salle de gymnastique pour les maternelles, local à côté des cuisines pour les primaires) -> voir plan



-De 8h00 à 8h35 : Les enfants des classes maternelles sont accueillis dans la salle de gymnastique. Les enfants de primaire sont accueillis dans la cour de récréation.

-A partir de 8h40' : Les cours ont débuté dans toutes les classes.

Si vous êtes en retard, nous vous demandons de déposer votre enfant sans entrer en classe ni dans la salle de gymnastique, et de quitter l'école dès que possible

SORTIE DES ENFANTS

A la sortie des classes, les parents attendent derrière la barrière (primaire), ou dans le couloir de la salle de gymnastique (maternelle).

Les enfants sont appelés quand l'enseignant(e) qui surveille a reconnu l'adulte chargé de les reprendre.

Pour des raisons de sécurité, les parents qui ont repris leur enfant doivent le garder auprès d'eux jusqu'au moment du départ.

Si, pour une raison ou pour une autre, vous devez reprendre votre enfant pendant la journée, le parent est prié de le signaler à la direction ou au titulaire de classe.

Pour des raisons évidentes de sécurité, aucun enfant ne sera autorisé à quitter l'école sans être accompagné d'un adulte. Nous ne laissons partir les enfants seul ou avec un jeune mineur qu'avec une autorisation écrite des parents et sur base d'une carte verte demandée en début d'année.

DEROULEMENT DES RECREATIONS

La cour de récréation du primaire est séparée en trois parties :

- ⇒ Une partie « calme »
- ⇒ Une partie « ballons »
- ⇒ Une partie « autres jeux »

Ces espaces de jeux doivent être obligatoirement respectés par les élèves.

Les élèves des classes maternelles jouent dans la petite cour qui leur est strictement réservée.

Les enfants malades pourront rester à l'intérieur si un certificat médical en justifie le besoin. Dans ce cas, l'enfant prévoira un jeu ou un livre pour occuper calmement son temps de récréation.

Les élèves qui n'ont pas de certificat médical s'habilleront chaudement et joueront sous le préau.

**Chacun respectera la propreté des toilettes
ainsi que celle de la cour de récréation !**

Afin que la cour reste un espace de vie et de détente, ballons, billes, élastiques, cordes à sauter... sont les bienvenus.

***IMPORTANT** : Seuls les ballons en mousse et plastique souple sont autorisés (pas de ballons de basket, ni de football en cuir).

TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue correcte et adaptée aux activités est demandée.

- ⇒ Pour des raisons de sécurité, le port de la boucle d'oreille est interdit aux garçons.
- ⇒ Pour les filles, le maquillage, le vernis à ongles et les petits tops sont interdits.
- ⇒ Le training est réservé uniquement aux activités sportives.
- ⇒ Le port de la casquette est admis uniquement dans la cour de récréation.
- ⇒ Tous les objets de valeur restent à la maison (bijoux, GSM, « Ipode », etc...).

DISCIPLINE

L'école est en droit de sanctionner des fautes chez les enfants comme l'indiscipline et le manque de politesse, les grossièretés gestuelles ou verbales, la brutalité dans les jeux, le non-respect des infrastructures, la mauvaise tenue pendant les cours, le manque de travail.

Une fiche met en valeur également les bons comportements et un élève méritant est désigné et mis à l'honneur chaque semaine.

Lorsqu'un enfant a reçu 10 remarques positives, il est reçu et félicité par la direction.

EDUCATION PHYSIQUE

Le cours d'éducation physique est donné dans toutes les classes du primaire.

Comme tous les autres cours, il est soumis à la loi sur l'obligation scolaire. Seul un certificat médical justifiera la non-participation au cours d'éducation physique ou de natation.

Tenue :

- Short bleu foncé ou noir
- T-shirt de l'école (votre enfant recevra celui-ci lors du premier cours)
- Baskets à la pointure de l'enfant pendant toute l'année, sans lacets pour les petits de 1^e et 2^e.

La tenue et le sac doivent être marqués du nom de l'enfant.

Le jour où le cours est donné, les petits porteront des vêtements et des chaussures faciles à enlever et à remettre.

Natation : De la 1^e primaire à la 4^e primaire, les enfants participent à plusieurs séances de natation à la piscine de Saint Georges S/ Meuse.

Les déplacements se font en car.

Le bonnet est obligatoire.

REUNIONS DES PARENTS

Primaire : 5 réunions de parents sont organisées dans l'école.

Celles-ci sont aussi importantes que les bulletins, votre présence est donc très attendue.

Maternelle : 3 réunions de parents sont organisées dans l'école.

Les dates de ces réunions sont renseignées aux parents dans le carnet Contact Famille remis en début d'année scolaire, puis rappelées quelques jours avant la date prévue.

Si vous désirez rencontrer les titulaires en dehors de ces réunions, n'hésitez pas à demander un rendez-vous (**au moins 2 jours à l'avance**).

Afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours, nous vous remercions de ne pas accoster les enseignants lors de la formation des rangs ni dans leur classe.

IL DOIT Y AVOIR UN MOTIF SERIEUX ET IMPERIEUX POUR DEMANDER A RENCONTRER UN ENSEIGNANT PENDANT LES HEURES DE CLASSE.

BULLETINS

Les élèves reçoivent trois bulletins durant l'année scolaire (Noël, Pâques et fin d'année).

AIDES AUX ENFANTS EN DIFFICULTE

Un partenariat avec le CPMS et notre école est établi depuis plusieurs années.

Avec votre autorisation, à tout moment de l'année, un enfant peut être suivi par une personne du Centre Psycho Médico Social.

Si votre enfant doit faire l'objet d'une attention particulière au point de vue scolaire (troubles d'apprentissage, vue, ouïe,...), veuillez en avertir l'école dès l'inscription ou le titulaire dès la rentrée en vue d'un aménagement raisonnable.

ABSENCES

En cas d'absence, l'école doit être prévenue du motif le jour même soit par téléphone au 085/31 04 13, soit par mail à l'adresse secretariat@flonefondamental.be.

Au retour de l'élève, un mot justifiant l'absence doit être rendu au titulaire **sur la feuille prévue à cet effet** (Si vous n'êtes plus en possession du justificatif officiel, n'hésitez pas à en demander au titulaire de votre enfant ou à le télécharger sur le site internet de l'école : www.flonefondamentale.be dans l'espace parents).

⇒ **Pour une absence de plus de trois jours, un certificat médical est obligatoire.**

L'élève rendra celui-ci au titulaire le jour de son retour en classe.

⇒ **Une absence momentanée de l'école pour une visite (médecin, dentiste, orthodontiste) doit être obligatoirement justifiée par une attestation de visite du médecin (une visite ne doit pas occasionner une absence de toute une journée)**

La gestion des absences est un point suivi de très près par la fédération Wallonie Bruxelles.

Nous vous invitons donc à respecter avec précision les consignes relatives à la loi sur l'obligation scolaire qui sont reprises dans le journal de classe de votre enfant.

Pour une bonne gestion des mouvements dans l'école :

⇒ Les élèves doivent être présents sur le site 5 minutes avant le début des cours.

⇒ **L'élève en retard doit d'abord passer par le bureau de la direction avant de se rendre en classe (les retards fréquents doivent être signalés à l'inspection).**

⇒ Aucun élève ne peut quitter l'école avant la fin des cours, sans avoir présenté une autorisation parentale.

⇒ Avant 8 heures, les enfants sont obligatoirement déposés à la garderie. **L'enfant qui se trouve dans la cour de récréation avant 8 heures n'est pas couvert par l'assurance de l'école.**

REPAS.

Dîner pique-nique : Celui-ci se prend en classe.

Règles :

- ⇒ Les tartines et le gobelet ou la boisson doivent se trouver dans un sac marqué au nom de l'enfant.
- ⇒ **Pour éviter les blessures, nous demandons :**
 - de ne pas donner des boîtes en métal à ouvrir par votre enfant (mettre le contenu de celles-ci dans des récipients en plastique).
 - de ne pas apporter des boissons dans des bouteilles en verre.
- ⇒ **Chips, chewing-gum et canettes sont interdits pour des raisons de santé et de sécurité.**
- ⇒ **Il est strictement interdit aux élèves du fondamental de se rendre aux différents distributeurs de boissons et collations du secondaire.**

Jour du fruit : - Chaque mercredi, nous invitons les élèves à manger un fruit.

ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS

Nous ne pouvons administrer aucun médicament aux enfants, sauf sur prescription spécifique du médecin (pathologies spécifiques et médicaments donnés par les parents).

Dans ce cas uniquement, le suivi se fera sur avis d'un médecin et après une réunion de mise au point et d'explications précises avec les parents, la direction et l'enseignant de l'enfant.

Si votre enfant doit faire l'objet d'une attention particulière au point de vue santé, veuillez en avertir le titulaire dès la rentrée.

PERTE D'OBJETS

En cas de perte d'objets, ceux-ci sont déposés dans le hall d'entrée sur les tables et porte manteaux ou dans le couloir de la garderie des maternelles.

Quatre fois durant l'année, les objets perdus non récupérés sont triés et distribués aux plus démunis.

ECOLE MATERNELLE :

MATERIEL A FOURNIR

En accueil, si l'enfant n'est pas propre, les parents fournissent les langes et les lingettes.

Aucun autre frais de matériel ne sera demandé aux parents comme prévu dans le décret relatif à la gratuité scolaire.

POUR UNE BONNE ORGANISATION :

- ⇒ Nous vous demandons de respecter l'heure d'entrée en classe. Les arrivées tardives perturbent la bonne organisation de la journée.
- ⇒ **En aucun cas, les parents n'entrent dans la classe.**
- ⇒ A l'achat du cartable, merci de vérifier que votre enfant puisse l'ouvrir seul, ceci afin de favoriser au maximum son autonomie (nous déconseillons les cartables à roulettes souvent trop volumineux).

TEMPS DE REPOS PREVU DURANT LA JOURNEE :

- ⇒ **Les élèves de première maternelle et accueil se rendent à la sieste chaque jour après le repas de midi.**
- ⇒ Chaque enfant dispose de son lit. Il sera équipé par vos soins, d'un coussin et d'une couverture (votre enfant peut aussi apporter son doudou).
- ⇒ Toutes les 3 semaines, nous vous rendons la couverture et le coussin pour qu'ils soient lessivés à la maison.

COLLATION :

Il existe un choix varié de collations qui viendra compléter le déjeuner et le dîner de façon saine.

Choisissez de préférence des aliments que votre enfant arrive à manger seul.

Le mercredi, c'est le jour du fruit dans toute l'école !

Nous vous demandons que celui-ci soit épluché, coupé et placé dans une boîte.

REPAS :

Celui-ci se déroule en classe. Les enfants mangent des tartines ou un repas préparé à la maison. Dans ce cas, ils apportent leurs couverts. Il n'y a pas de quoi réchauffer les repas à l'école.

REGLES :

- ⇒ Les tartines et le gobelet ou la boisson doivent se trouver dans un sac marqué au nom de l'enfant.
- ⇒ Pour éviter les blessures, nous demandons de ne pas donner des boîtes en métal à ouvrir par votre enfant.
Merci de mettre le contenu de celles-ci dans un récipient en plastique. Merci également de veiller à ce qu'il ne vienne pas avec une boisson dans une bouteille en verre.
- ⇒ Chips, chewing-gum et canettes sont interdits pour des raisons de santé et de sécurité.

MALADIE :

Les enfants malades restent à la maison (même s'ils ont envie de venir...)

- ⇒ parce que c'est à la maison qu'ils seront le mieux pour guérir.
 - ⇒ parce que cela évite une contamination des autres enfants de la classe et de leur institutrice.
- En cas de maladie contagieuse nous vous demandons de prévenir la direction !**

VETEMENTS :

- ⇒ Des vêtements confortables, que votre enfant peut enlever seul.
- ⇒ Des vêtements que votre enfant peut salir. Il n'est pas à l'abri d'une tache.
- ⇒ En hiver, nous préconisons le port de la cagoule plutôt que le bonnet et l'écharpe, car ceux-ci peuvent être source de jeux dangereux.
- ⇒ **Veillez à bien marquer les vêtements de votre enfant, sans quoi, l'institutrice aura du mal à les retrouver lorsqu'ils sont égarés.**

PSYCHOMOTRICITE ET ACTIVITES SPORTIVES.

⇒ Votre enfant bénéficiera un jour par semaine d'un cours de psychomotricité. A cette occasion, des vêtements qui n'entraveront pas ses mouvements corporels sont souhaités (vêtements et chaussures confortables, pas de robe).

RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTES.

3 réunions de parents sont programmées durant l'année :

- ⇒ Une collective, pour tous, en septembre
- ⇒ M2-M3 : une individuelle en milieu d'année (janvier)
- ⇒ Accueil-M1 : une individuelle à la demande de l'enseignant ou des parents
- ⇒ Une pour tous en fin d'année (individuelle)

A cette occasion, une circulaire de convocation vous sera transmise.

⇒ En dehors de ces réunions, un rendez-vous peut toujours être pris à un autre moment (la demande sera faite au moins 2 jours à l'avance via un mail à l'enseignant).

COMMUNICATIONS ECOLE ⇔ FAMILLE.

Chaque enfant reçoit une farde de communications dans son cartable. Celle-ci est destinée à transmettre les informations de l'école à la famille, mais aussi de la famille à l'école.

Cette farde doit toujours rester dans le cartable ! Si elle est perdue, elle sera remplacée par vos soins.

C.P.M.S :

Le Centre Psycho Médico Social suit l'évolution des enfants et fait un bilan de la progression de ceux-ci avant leur entrée à l'école primaire.



RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

1. GARDERIE :

- ⇒ De 7h00' à 8h00'
- ⇒ De 15h50' à 17h30'
- ⇒ Mercredi de 12h25' à 13h25'

Après 17h30', il n'y a plus de surveillance dans l'école, les enfants encore présents attendront leurs parents au lieu dit « Pentagone ».

Dans l'intérêt de tous, il sera refusé à un élève de retourner dans une autre famille ou de changer de moyen de transport SAUF si la direction de l'école reçoit une autorisation écrite de la part des parents des deux familles.

2. ASSOCIATION DE PARENTS :

Il existe une Association de Parents très dynamique dans l'école.

Elle organise diverses activités destinées à financer des projets pour les enfants du fondamental et les élèves du secondaire (aides aux voyages et excursions, Saint Nicolas, tournoi d'éloquence, etc....).

3. SORTIES DIVERSES DANS L'ECOLE :

Dans chaque classe, de la maternelle à la 6^{ème} primaire, les élèves vivent des activités à l'extérieur de l'école : théâtre, cinéma, visites.

Activités de plusieurs jours :

- ⇒ Les élèves de maternelle (2^e et 3^e) partent 3 jours à la mer (prix +/- 100 €).
- ⇒ Les élèves de 4^{ème} partent en classes vertes (prix +/- 275 €).
- ⇒ Les élèves de 6^{ème} partent 4 jours en classes « historiques » au Puy du Fou en France (prix +/- 310 €).

4. ACTIVITES ORGANISEES :

- Fin octobre : fancy-fair.
- Fin décembre : marché de Noël et veillée.
- Février : Journée «Portes ouvertes ».
- Avril-Mai : journée sportive parrainée et un jogging.

5. ASSURANCE :

L'assurance de l'Institut couvre les accidents survenus pendant toute activité scolaire ou extra scolaire autorisée par la direction ; elle couvre aussi tout accident corporel survenu sur le chemin de l'école. La R.C. incombe aux parents.

Les frais de médecin, cliniques et médicaments sont à payer par les parents qui se font rembourser par la mutuelle et reçoivent le complément de notre compagnie d'assurances à concurrence des obligations reprises au contrat : Bureau Diocésain de Liège, rue Vertbois, 27/011 à 4000 Liège.

En cas d'accident, un formulaire spécial doit être demandé à la direction ou au secrétariat, et rentré dans les 24 heures, dûment complété par le médecin.

PARKING :

- ⇒ L'accès sous le porche doit être libre en permanence.
- ⇒ **Le parking de l'église est strictement réservé aux parents des enfants de maternelle** qui disposent d'une carte d'accès
- ⇒ Les autres parents vont parquer leur voiture dans le parking du château de l'autre côté de la rue.
- ⇒ L'usage du dépose minute situé dans le haut de la chaussée Romaine est à privilégier. Un chemin balisé par des barrières et un bénévole habilité au passage pour piéton permettra à l'enfant d'arriver à l'école en sécurité
- ⇒ **Le parking au-dessus de la cour de l'école est strictement réservé aux enseignants !!**

Les parents qui utilisent celui-ci entravent le bon fonctionnement de l'école et la prise en charge des enfants.

7. COÛT D'UNE ANNEE SCOLAIRE A FLÔNE :

Frais facultatifs :

- Abonnement revues
- Photos individuelles, de classe et de famille
- Ventes et récoltes de fond

Frais obligatoires :

- Natation, cinéma, théâtre, sorties : entre 40 € et 150 € suivant la classe.

Voyages :

- Classes de mer (M3) : ± 100 €
- Classes vertes (P4) : ± 275 €
- Puy du Fou (P6) : ± 310 €

8. FRAIS SCOLAIRES :

Les activités envisagées pendant l'année scolaire seront annoncées dans le Carnet Contact Famille remis en début d'année.

Toute activité vous sera annoncée ou confirmée la semaine qui précède l'évènement.

Les frais scolaires seront payés par virement bancaire uniquement.

Trois décomptes avec les renseignements utiles vous seront transmis durant l'année scolaire (décembre, avril, juillet).

